

Collège Robert Doisneau

Motion pour le Conseil d'Administration du 7 février 2019

Les représentants des personnels du collège Robert Doisneau réunis le 7 février 2019, exigent davantage d'ambition pour faire réussir tous nos élèves.

Les représentants des personnels votent contre le chiffrage de la DHG 2019. Ils saluent néanmoins le travail mené par le chef d'établissement, M. Yahiaoui, qui a proposé le meilleur TRMD possible avec les moyens réduits alloués au collège pour 2019-2020.

Cette dotation s'avère insuffisante et ne permet ni d'avoir des conditions d'études satisfaisantes pour les élèves ni des conditions de travail satisfaisantes pour les personnels. La qualité du service public d'éducation dans notre collège classé REP ne peut que se dégrader dans ces conditions.

Les représentants des personnels du collège Robert Doisneau rejettent donc le projet d'emploi de cette DHG étriquée et demandent les moyens pour adopter les mesures suivantes :

- Groupes de sciences (SVT, Physique-chimie, technologie) au niveau 5ème pour permettre une pédagogie de l'expérimentation : **soit 9h postes**
- Groupes de besoin en mathématiques pour les niveaux 5ème, 4ème et 3ème indispensables pour préparer l'épreuve du DNB : **soit 12h postes**

Nous rappelons que le collège a perdu des heures postes qui permettaient aux élèves de travailler en effectif réduit en histoire-géographie-EMC les années précédentes et que le dispositif ROLL, destiné au perfectionnement de la lecture en 6ème et adossé à l'université Paris Descartes, a également été abandonné.

Nous attirons également l'attention sur le fait que les élèves d'UPE2A devraient bénéficier d'une initiation en LV2 Espagnol afin de rejoindre sereinement les classes ordinaires au niveau 3ème.

Par ailleurs, nous attirons l'attention sur le fait que l'éducation aux médias, régulièrement mise en avant par les instances ministérielles, ne bénéficie d'aucune dotation horaire spécifique.

Enfin, nous rappelons que depuis plusieurs années, les personnels d'enseignement du collège se battent et espèrent bien convaincre de la nécessité d'effectifs réduits dans les classes de l'établissement.

Monsieur le DASEN,

Nous, membres de la communauté éducative, personnels et enseignants du collège R. Doisneau, avons reçu la notification de la nouvelle D.H.G. pour l'année 2019-2020 et elle a été présentée en commission permanente le 31 janvier 2019.

Nous constatons, que suite à la fermeture d'une classe en juin 2018, nous perdons treize heures d'enseignement sur la dotation 2019-2020. Nous les avons pourtant mises à la disposition des élèves au cours de l'année 2018-2019 pour leur plus grand profit, à travers notamment le projet danse soutenu par le Conservatoire et les formations en secourisme (PSC1), priorité nationale. Des demi-groupes sur tous les niveaux en français ont également pu être mis en place. Ainsi, un travail,

notamment grammatical, approfondi et plus à l'écoute des élèves est possible aujourd'hui. De plus, nos élèves du niveau 5ème ne bénéficieront plus, à cause de cette suppression, d'aucun enseignement en groupes en sciences(svt, physique-chimie et technologie), ce qui rend presque impossible une pédagogie basée sur l'expérimentation.

Par ailleurs, nous attirons l'attention sur le fait, qu'à l'exception des élèves du niveau 6ème, la DHG ne permet d'offrir à aucun autre niveau des groupes de besoin en mathématiques. Or, nos élèves de REP doivent bénéficier d'un accompagnement soutenu dans cette matière pour mettre en place les conditions nécessaires à leur réussite. Nous rappelons qu'une des épreuves du DNB porte sur la programmation et nécessite un travail en salle informatique, possible uniquement en effectif restreint.

Nous rappelons, comme nous l'avons déjà expliqué l'année passée à Mme Gautherot, que l'établissement cumule, d'une manière unique à Paris, des dispositifs qui nécessitent des conditions d'enseignement particulières. En effet, le collège accueille en plus d'une SEGPA sur l'ensemble des niveaux collège, deux classes d'UPE2A (NF et NSA) ainsi qu' une ULIS. Ces élèves à besoins particuliers sont inclus en classes ordinaires, ce qui justifie d'autant plus la présence d'heures en petits effectifs afin de pouvoir répondre au mieux à l'hétérogénéité au sein du collège.

C'est pour toutes ces raisons que nous vous sollicitons, dans l'urgence, et avant qu'une nouvelle version du TRMD ne soit travaillée, pour un entretien qui nous permettra d'étayer davantage nos revendications.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur adjoint, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

La communauté éducative, les personnels enseignants du collège Robert Doisneau (avec le soutien des sections syndicales SNES, Sud Educ Paris).